

INVITATION

Le Maire et le Président des Anciens Combattants invitent le Conseil Municipal, la population, les enseignants et les enfants des écoles à la cérémonie du 8 mai 2024 qui se déroulera de la façon suivante :

- **09 H 45 Rassemblement à la mairie de Sideville**
- **10 H 00 Office religieux intercommunal en l'église de Sideville**
- **10 H 45 Cérémonie au Monument aux Morts de Sideville avec la délégation cantonale des anciens combattants**

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la Municipalité de Sideville.